

Département langue française

Label *Qualité français langue étrangère*

Commission interministérielle de labellisation

17 décembre 2021 17 h 00 – 19 h 00 (à distance)

Compte rendu

1. Participants

Présidente de la commission : Sara Thornton, conseillère scientifique pour les formations, représentant Anne-Sophie Barthez, directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ;

Claire Extramiana, chef de la mission Maîtrise de la langue et action territoriale, délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF), ministère de la culture ;

Baptiste Bondu, chef de pôle du pilotage des opérateurs et stratégie sectorielles, direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Colinne Orain, rédactrice « Attractivité étudiante – Accueil en France », pôle du pilotage des opérateurs et des stratégies sectorielles, direction de la culture, de l'enseignement, de la recherche et du réseau, sous-direction de l'enseignement supérieur et de la recherche, ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Caroline Mouton-Muniz, cheffe de projet label *Qualité français langue étrangère*, département langue française, FEI.

2. Examen des dossiers des centres audités

Décisions de la commission

- Centres en renouvellement : **8 organismes de formation** labellisés *Qualité FLE* ont bénéficié de la procédure d'audit aménagé pour l'obtention du « **double label *Qualité FLE – Qualiopi*** » pour la durée maximale de 3 ans, avec un audit de surveillance à mi-parcours.

Rappel : l'article 10 de [l'arrêté du 6 juin 2019](#) relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail fixe 2 conditions à la mise en œuvre d'un **audit aménagé** :

- le centre candidat doit posséder une certification ou une labellisation présente sur la liste de l'ex [CNEFOP](#) ;

- le certificat de labellisation doit être actif au moment de la demande d'audit aménagé.

Alpha B Nice
Alliance française Paris
CCFS Fondation Sorbon
Ifalpes Annecy
Alliance française Toulouse
Lyon bleu international
Alliance française Bordeaux
Tours Langues

- le label *Qualité FLE* de 5 centres est renouvelé pour la durée maximale de 4 ans.

Institut Agro - Montpellier SupAgro
CFLE, université Poitiers
Cirefe, université Rennes
CILEC, université Saint-Étienne
Département de FLE EPF-ESTP

- 4 nouveaux centres

Nom du centre	Décision de la commission
ABC Formation Franconville (95)	Labellisé <i>Qualité FLE- Qualiopi</i> pour 3 ans Audit de surveillance à mi-parcours

GRETA, Lormont (33) Dispositif permanent de formation individualisée	Labellisé <i>Qualité FLE</i> 4 ans
SOFI 64 Anglet (64)	Labellisé <i>Qualité FLE</i> 4 ans
Espace Langues Université Paris Nord	Labellisé <i>Qualité FLE</i> 4 ans

3. Demande de dérogation

La commission accorde une dérogation à deux centres pour un nombre d'heures inférieur au [minimum requis](#) : une association et un centre privé.

Le label est devenu incontournable pour les centres qui accueillent des publics financés notamment par Pôle emploi ainsi que ceux dont les candidats ont besoin de visa pour venir étudier le FLE en France. Certains centres associatifs ou privés assurent moins de 2400 heures d'enseignement du FLE par an et doivent obtenir une dérogation pour se porter candidat au label.

4. Conseil d'orientation

Le mandat d'Atout France n'est pas renouvelé.

Nouveau membre : la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (**DIAN**) du ministère de l'intérieur a répondu favorablement à l'invitation du Délégué général à la langue française et aux langues de France, Paul de Sinety, à rejoindre en tant que personnalité qualifiée le conseil d'orientation du label *Qualité français langue étrangère*. Eugénie MARIE, cheffe du bureau de l'apprentissage de la langue et de la citoyenneté de la sous-direction de l'intégration des étrangers, représentera la DIAN au sein du conseil. Mme Marie apportera son expertise dans le champ de la formation linguistique des adultes migrants, alors même que de plus en plus d'organismes labellisés ou qui souhaiteraient l'être prennent déjà en charge ces publics.

5. Prochaine réunion de la commission

En attente de stabilisation du calendrier des audits au premier semestre 2022.